

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : [contact@mupras.com](mailto:contact@mupras.com)  
 Prise en charge : [pec@mupras.com](mailto:pec@mupras.com)  
 Adhésion et changement de statut : [adhesion@mupras.com](mailto:adhesion@mupras.com)

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 05147

Société : RAM 138567

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ISMAIL EL BAHI

Date de naissance : 01.06.55

Adresse : C.C.U BLOC 15 N° 726 HAY HASSANI

CASABLANCA

Tél. : 0771959936

Total des frais engagés : ..... Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 11/10/2022

Nom et prénom du malade : ISHAK EL BAHI

Age : .....

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Cysto-uretite et calculs

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 11/10/2022

Signature de l'adhérent(e) :

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/10/22	✓			<i>250 dh</i> Dr. JIHAD SAAD DENTISTE 100, rue aberrahamane et bd asyedhadia Casablanca 10000 Tél: 05 22 09 07 57 / 06 14 33 07 16

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>Dr. Yousfi AGOUD Hassan</i> 50-52 Lot 3 Mezam, Bld 2, H 10000 Casablanca Pharmacie Hay Hassar	11/10/22	85,12

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
<i>SOUDA Hay Hassar</i> 16, 64 Hay Hassar Tél. 02 93 33 71 Fax 02 93 33 71 14/10	15/10/2022					3000 dh

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				<input type="text"/>
				<input type="



Diplômée des universités de Tours -Casablanca  
(Glaucome-Cataracte-Diabète-chirurgie réfractive)(DPC London-uk)  
Ancien médecin de l'hôpital XV-XX.Paris  
Ancien Médecin de l'hôpital Hassani

خريجة كلية الطب "تور" و "الدار البيضاء"  
الزرق-الساد-السكنى-تصحيح النظر  
طبية سابقة بمستشفى 20-15 باريس  
طبية سابقة بمستشفى الحسني

11 octobre 2022

Mr. EL BAHI Ishak

Monture + verres correcteurs  
Organiques Antireflets, Amincis

OD = - 4.50 (- 0.25 à 101°)

OG = - 5.00 (- 1.00 à 34°)

SOUDA Hay Hassar  
16 Bd Afghanistan  
Hay Hassani - Casablanca  
Tel: 022 93 83 71  
Fax: 022 90 74 15

DR. JIHAD SAFAA  
OPHTHALMOLOGISTE  
Angle bd Sidi aberra hmane et bd abdelhadi Boutaleb (ex route d azemour).Entrée A . Apt 3.2 eme étage.  
Casablanca / tel: 0522 09 87 57 / 06 14 33 07 28

زاوية شارع سيد عبد الرحمن و شارع عبد الهادي بوطالب (ازمور سابقا ) ، مدخل أ, الطابق 2. شقة 3

📍 Angle bd Sidi aberra hmane et bd abdelhadi Boutaleb (ex route d azemour).Entrée A . Apt 3.2 eme étage.

✉ cabinet.drjihad@gmail.com ☎ 05 22 09 87 57 / 06 14 33 07 28



Diplômée des universités de Tours -Casablanca  
(Glaucome-Cataracte-Diabète-chirurgie réfractive)(DPC London-uk)  
Ancien médecin de l'hôpital XV-XX.Paris  
Ancien Médecin de l'hôpital Hassani

خريجة كلية الطب "تور" و "الدار البيضاء"  
الزرق-الساد-السكري-تصحيح النظر  
طبية سابقة بمستشفى 20-15 باريس  
طبية سابقة بمستشفى الحسني

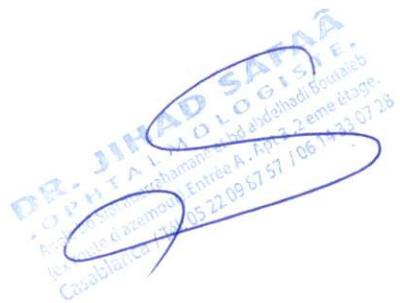
11 octobre 2022

Mr. EL BAHI Ishak

85,10

OTAD 0.2

1gx2, dans les deux yeux, pendant 1 Mois



زاوية شارع سidi عبد الرحمن و شارع عبد الهادي بوطالب (ازمور سابقا ) ، مدخل أ, الطابق 2. شقة 3  
Angle bd Sidi aberrahmane et bd abdelhadi Boutaleb (ex route d azemour).Entrée A . Apt 3 .2 eme étage.



✉ cabinet.drjihad@gmail.com ☎ 05 22 09 87 57 / 06 14 33 07 28



## Souda Hay Hassani

16 Bd Afghanistan Hay Hassani Attaoune - Casablanca  
Tél : 05 22 93 83 71 - Fax : 05 22 90 74 15 - [www.souda.ma](http://www.souda.ma)

FACTURE N° : 138 | 22

Part 1

## Casablanca, le

15/10/2022

EL BAHI  
ISHAK

Arrêté la présente Facture à la somme  
de : \_\_\_\_\_

ICE:000037455000039 Cad

Cachet et signature  
039 responsable :

~~SOUDA~~ Hay Hassar  
16, Bd Afghanistan  
Hay Hassani - Casa  
Tel: 022 93 83 71  
Fax: 022 90 74 15